



Déclaration du Royaume du Maroc

/ /))

la 2^{ème} Session de la Conférence intergouvernementale sur instrument juridiquement contraignant, relatif à la conservation et à durable de la diversité biologique marine dans les zones au-delà de la juridiction nationale, sous la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer

25 mars 2019

Mme la Présidente ;

Permettez-
marocaine de vous voire présider les travaux de la Conférence Intergouvernementale sur
contraignant, relatif à la conservation et à

efforts et de la dynamique ayant caractérisé ce processus long et difficile, qui a

le transfert de la technologie marine notamment aux Etats en développement.

Enfin, ma délégation vous assure de son plein soutien et son engagement à dans les délais.

Merci pour votre attention.